

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30

Date de convocation : 23 novembre 2021

Délibération
N°B2021_142

Membres en exercice :	20
Votants :	18
Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-

EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021_145), JAMMES Michel (délibérations B2021_137 et B2021_138), MARTIN Henri (délibérations B2021_138 à B2021_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021_141 et B2021_142)

EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain

PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-

Nomenclature Etat : Finances locales - Subvention

OBJET : Politique de l'Habitat – Attribution d'une subvention à Domitia Habitat pour la réalisation de l'opération Le Gellis à Portel des Corbières composée de 4 logements locatifs sociaux

Par délibération N°C31/2009 du 3 avril 2009, le Conseil Communautaire a adopté un règlement d'intervention relatif à la production de logements locatifs sociaux sur son territoire, modifié par délibération du 23 février 2012, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat.

Afin de faciliter la réalisation d'une offre nouvelle, de conforter le parc existant et de rééquilibrer l'offre sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, le Conseil Communautaire, du 14 mars 2019, a voté par délibération N°C2019_69 un nouveau règlement d'intervention financière en matière de logement social pour toutes les opérations faisant l'objet d'une demande d'agrément auprès de l'Etat à partir du 1^{er} janvier 2020.

C'est à ce titre que Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, est sollicité par des organismes HLM, en vue de l'attribution d'aides financières pour réaliser des opérations de logements sociaux.

N°B2021_142

L'opération proposée par Domitia Habitat, répondant aux critères d'attribution définis dans le règlement d'intervention et permettant de répondre à une demande en matière de logements locatifs sociaux, notamment au regard du PLH en vigueur, pourrait bénéficier d'une aide financière comme suit :

Organisme	Opérations	Commune	Nombre de logements	Subventions prévisionnelles
Domitia Habitat	Le Gellis	Portel des Corbières	4 logements	38 000€
TOTAL			4	38 000 €

Monsieur RIO ne prend pas part au vote.

En conséquence, compte tenu de l'éligibilité de cette opération au règlement d'intervention des aides à la production de logements locatifs sociaux en vigueur au moment du dépôt de la demande,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De décider l'attribution à Domitia Habitat de l'aide financière ci-dessus mentionnée,
- D'imputer la dépense au budget principal du Grand Narbonne en fonction de l'état d'avancement des travaux et de la livraison des bâtiments,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : 1/12/2021
et de sa publication
le : 1/12/2021

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération

